

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL

Du lundi 21 novembre 2022

PRESENTS :

BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FOURNIER Christophe, FAYE Cyril, DUEZ Sophie, BERTHAIL Éric.

EXCUSE-ES:

MEYNET Francine excusée donne pouvoir à BERTHAIL Éric,
MAILLARD Valérie excusée donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc,
KOCIOLO Guillaume excusé donne pouvoir à BONIN Robert.

SECRETAIRE DE SEANCE : BELZUZ Jean-Claude

Affichage convocation : 14 novembre 2022

Quorum atteint.

La séance est ouverte à 18h40.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 19 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

DELIBERATIONS

2022-042 Tarification abonnement eau

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ne modifie pas ses tarifs soit

- Part fixe : 20 € (Abonnement)
- Part variable : 1,40 €/m³ (délibération 2022-035 du 19/09/2022).

Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

2022-043 Refacturation frais de l'accompagnatrice de bus 2021-2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE le montant à refacturer à la commune de Condes soit 425,24 €/enfants du coût salarial de l'accompagnatrice de bus scolaire pour la rentrée 2021-2022, donc un total de 1248,72 €.

Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

2022-044 Travaux : Prolongation du réseau d'eau potable

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ADOPTE l'opération de « Prolongation du réseau d'eau potable » et arrête les modalités de financement, APPROUVE le plan de financement prévisionnel.

Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

2022-045 Travaux : Bâtiment public toiture de la salle des fêtes – logements

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ADOPTE l'opération de « Réfection d'une partie du toit de la salle des fêtes » et arrête les modalités de financement, APPROUVE le plan de financement prévisionnel.

Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

2022-046 Travaux : Défense incendie rue de Lantenne - Camping

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ADOPTE l'opération de « Défense incendie rue de Lantenne - Camping » et arrête les modalités de financement, APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

2022-047 Cimetière : columbarium et ossuaire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ADOPTE l'opération de « Agrandissement du colombarium et Création d'un ossuaire » et arrête les modalités de financement, APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

2022-048 Rétrocession concession

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ACCEPTE la demande de rétrocession faite par les héritiers MOREL.

Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

2022-049 Travaux de sécurisation

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ADOPTE l'opération de « sécurisation de la commune » et arrête les modalités de financement, APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

2022-050 Attribution de subventions

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE exceptionnellement la demande de subvention du Tennis Club de Dortan sur condition de présentation du bilan, le montant de la subvention pour 2023 sera de 50 €/ mineurs licencié de Chancia,
- REJETTE la demande de subventions de l'AFMTéléthon.

Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

2022-051 AMF - Motion de la commune de Chancia

La commune de Chancia soutient les positions de l'Association de Maires de France.

Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

2022-052 Projet d'extinction totale de l'éclairage public

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité DONNE un avis favorable à l'extinction de l'éclairage public courant décembre 2022.

Vote :	pour :	9	contre :	1	absention :	0
--------	--------	---	----------	---	-------------	---

2022-053 Rapport sur la délégation du conseil municipal au maire - L2122-22

Le conseil municipal PREND ACTE du rapport L2122-22.

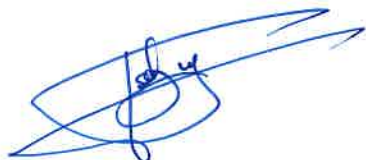
Vote :	pour :	10	contre :	0	absention :	0
--------	--------	----	----------	---	-------------	---

Fin de séances : 20h35

Mise en ligne le

19 décembre 2022

Le secrétaire de séances



Le Maire



Robert BONIN

